



## EXPRESSION COMMUNE DES ORGANISATIONS SYNDICALES Au CTMEN du 6 MAI 2021

Au nom de l'ensemble des organisations syndicales du CTMEN,

L'intersyndicale des personnels sociaux a collectivement porté une plateforme revendicative lors de la première réunion du groupe de travail de la filière sociale convoqué le 14 avril, alors que le ministère n'avait pas intégré au départ les personnels sociaux dans les travaux de l'agenda social.

Ces travaux de concertation qui démarrent ne doivent pas remettre en question notre demande d'audience auprès du ministre que nous réitérons officiellement à l'occasion de ce CTMEN. Ces deux modalités d'échanges, loin de s'opposer, sont complémentaires et doivent pouvoir se dérouler de manière concomitante.

Il nous paraît impossible d'évoquer lors du GT filière sociale les missions de nos services sans poser au préalable la question des moyens notoirement insuffisants et des conditions de travail. Nous avons mesuré avec regret le décalage entre la réalité des conditions de travail des personnels sociaux et les attendus de notre employeur méconnaissant l'approche spécifique des métiers du travail social.

L'intersyndicale rappelle que ce groupe de travail fait suite à une demande d'inscription à l'agenda social par les représentants du personnel ce qui témoigne de l'impensé de notre ministère quant à la nécessité de mener de façon plus régulière des concertations sur la situation des personnels sociaux et de la reconnaissance de leur expertise professionnelle sur un certain nombre de dossiers d'actualité qui touche notre institution telles que le dossier des violences sexuelles faites aux enfants.

Nous apprenons par exemple qu'un Groupe de travail sur les Fonds sociaux piloté par la DGESCO a été réuni lundi dernier sans que les représentants des personnels sociaux soient associés à la réflexion sur les aides aux familles et aux lycéens dans cette période de crise qui précarise les plus vulnérables.

Aussi nous attendons que de réelles discussions s'ouvrent enfin avec notre ministère employeur sur l'ensemble du chantier porté par l'intersyndicale sans se limiter à une simple opération de toilettage ou d'organisation de service.

C'est bien en travaillant à une cohérence forte entre les orientations politiques décidées par le ministre et leurs déclinaisons pratiques que la filière sociale pourra voir les différents sujets qui la concernent aboutir à de réelles avancées.

Aussi, sans attendre la fin des travaux de la filière sociale, nous relançons la demande faite auprès de notre ministre de recevoir en audience les représentants des personnels sociaux.